

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2025
 Rencontre au local 019
 De 19 h à 21 h 05

FINAL

Procès-verbal

Sont présents :

Sophie Beaudoin	Directrice adjointe
Marie-Ève Bergeron-Gaudin	Membre parent
Nichola Blomfield	Membre du personnel enseignant
André Bureau	Membre du personnel professionnel
Marie-Claude Filteau	Membre du personnel de soutien
Lili-Marion Gauvin-Fiset	Membre du personnel enseignant
Gaëlle Généreux	Membre parent
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Hubert Harvey	Membre du personnel enseignant
Philippe Langlois	Membre élève
Maria Eugenia Longo	Membre parent
Jean-Baptiste Maur	Membre parent
Kino Métivier	Directeur
Esteban Tardif	Membre élève
Catherine Véronneau Cyr	Membre parent
	Direction adjointe
	Membre de la communauté
	Membre substitut parent

Sont absents :

Marie-Noëlle Béland	Membre parent
---------------------	---------------

1-	Mot de bienvenue
	<p>Le quorum est atteint à 19 h.</p> <p>Madame Marie-Ève Bergeron-Gauvin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.</p> <p>Monsieur Jean-Baptiste Maur fera office de secrétaire au cours de la réunion.</p>
2-	Intervention du public
	<p>Aucune intervention.</p>
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE25/26-09	<p>L'ordre du jour se présente ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025; 5. Suivis au procès-verbal du 20 octobre 2025; 6. Rapport de la représentante au comité de parents; 7. Mot des représentants des élèves; 8. Présentation de la reddition budgétaire 2024-2025; 9. Approbation des activités et des sorties éducatives; 10. Réveillon de Noël / Changement à l'horaire; 11. Mot de la direction; 12. Autres sujets; 13. Date de la prochaine réunion – 23 février 2026; 14. Levée de l'assemblée. <p>Madame Marie-Ève Bergeron-Gauvin, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 6 est retiré, puisque la représentante au comité de parents est absente.</p> <p>Madame Catherine Véronneau Cyr propose et monsieur Hubert Harvey appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p>
4-	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025
CE25/26-10	<p>Madame Marie-Claude Filteau propose et madame Gaëlle Généreux appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025, sans modification.</p>

5-

Suivis au procès-verbal du 20 octobre 2025

Monsieur Kino Métivier, directeur, informe les membres du CE que les liens pour le perfectionnement des membres du CE seront envoyés au cours des prochaines semaines. Il est demandé de le prévenir lorsque la formation sera complétée par chaque membre.

Monsieur Métivier informe le CE que la clientèle frôle actuellement les 900 élèves.

En guise de suivi, on informe le conseil d'établissement que la consigne d'interdiction de l'utilisation des téléphones cellulaires se passe toujours bien. Les membres adressent leurs encouragements aux représentants étudiants.

Monsieur Métivier fait un point sur les campagnes de financement : les premières campagnes sont démarrées pour la sortie à Montréal et pour le bal des finissants. D'autres campagnes démarreront par la suite pour bien les répartir, notamment avec les fournisseurs.

6-

Mot des représentants des élèves

Monsieur Philippe Langlois mentionne le besoin de nouveaux fours micro-ondes. Monsieur Métivier mentionne qu'une commande a été faite pour une dizaine d'appareils. Environ 10 à 12 appareils sont remplacés annuellement.

Monsieur Philippe Langlois apporte qu'il serait apprécié d'améliorer la gestion du tri des déchets et de réintroduire le compost. Monsieur Métivier détaille les raisons de cet enjeu, notamment en ce qui a trait avec les contrats d'entretien octroyés par le centre de services scolaire de la Capitale.

Un élève invité mentionne que le parlement étudiant a abordé la question du bénévolat et du fait qu'il serait intéressant de consulter les élèves pour les choix futurs.

7-	<p>Présentation de la reddition budgétaire 2024-2025</p>
	<p>L'exercice budgétaire est en déficit de 421 477 \$. Monsieur Métivier estime que ce déficit est en grande majorité dû à l'indexation des mises à jour des conditions de travail des nouvelles conventions collectives qui n'aurait pas été correctement appliqué dans le budget.</p> <p>Par ailleurs, Monsieur Métivier fait la démonstration de divers exemples pouvant avoir un effet sur le déficit à hauteur de 250 000 \$ et qui sont difficilement prévisibles en début d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allocation pour la mesure Jordan non attribuée (65 000 \$) - Abandon d'une mesure par le Ministère portant sur la Sensibilisation sur l'Autisme (20 000 \$) - Manque de TES à l'Unik, que nous avons dû remplacer par des enseignants (36 000 \$) - Coupures budgétaires (60 950 \$) - Surcharge de travail au secrétariat début juillet et en début d'année (25 000 \$) - Surveillance de soir pour les clubs sportifs ajoutés (22 000 \$) <p>Pour contrôler ces dépenses et se donner un peu de latitude, plusieurs solutions sont mises de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des dépenses est rigoureusement appliqué (toute dépense au-dessus de 1000 \$). - Indexation progressive du coût PEI - Coupure de l'Antre-classe - Réduction des périodes d'encadrement des projets - Retardement de l'embauche du 3^e surveillant d'école <p>Une discussion entre les membres du CE s'en suit autour des sources potentielles de financement.</p>
8-	<p>Approbation des activités et sorties éducatives</p>
CE25/26-11	<p>Monsieur Nicolas Giroux propose et madame Eugenia Longo appuie l'approbation des nouvelles activités et sorties éducatives.</p>
9-	<p>Réveillon de Noël / Changement à l'horaire</p>
CE25/26-12	<p>La soirée du Réveillon à Ti-Jo aura lieu le jeudi 18 décembre. Il y aura un buffet froid et un DJ invité. Le coût par élève sera de 5 \$.</p> <p>Madame Marie-Claude Filteau propose et monsieur André Bureau appuie l'approbation du changement à l'horaire pour le Réveillon à Ti-Jo.</p>

10-	Mot de la direction
	<p>Monsieur Métivier mentionne que l'ensemble du personnel de l'école et des enseignants sont dédiés au bien-être de l'école. La codirection vacante a été comblée par deux enseignants.</p>
11-	Autres
	<p><u>Bénévolat PEI</u></p> <p>Le temps de bénévolat requis est regroupé dans le temps des classes. Cela explique pourquoi il n'y a plus de catalogue ou d'offres individuelles.</p> <p><u>Vouvoiement des professeurs par les élèves</u></p> <p>En attente de la politique gouvernementale pour janvier, mais rien n'a été reçu. Une communication sera publiée dans Info-Perrault, ainsi que des annonces au télé-voix seront faits pour en informer les élèves. Le tutoiement sur manque de respect sera géré comme n'importe quelle intervention en manque de respect.</p> <p><u>Enjeux de fréquentation des élèves au centre Lucien-Borne</u></p> <p>L'école n'a pas d'autorité sur les lieux.</p>
12-	Date et modalités de la prochaine réunion
	<p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 23 février 2026.</p>
13-	Levée de l'assemblée
CE25/26-13	<p>Madame Catherine Véronneau Cyr, appuyée de monsieur Jean-Baptiste Maur, propose la levée de l'assemblée à 20 h 35.</p>

Jean-Baptiste Maur, secrétaire

Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente